

# **IGE+XAO**

*Société Anonyme au capital de 5 497 030 euros*

*Siège social : Immeuble « Le Pythagore »*

*25 Boulevard Victor Hugo*

*31770COLOMIERS*

*338 514 987 RCS Toulouse*

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2013 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2012)**

# **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2013 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2012)**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses rapports annexés et présentation par le Conseil d'Administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON ;
- Nomination d'un Administrateur ;
- Démissions d'un co-Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant et nominations d'un co-Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

## A. Situation financière et résultats du Groupe

### Note 1. — Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 65 000 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2011/2012, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

#### Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2012, 2011 et 2010 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	23 386	22 324	21 306
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	791	807	518
Charges d'exploitation	18 822	18 219	17 906
dont charges de personnel	12 349	12 003	11 640
Résultat opérationnel courant	5 355	4 912	3 918
Résultat opérationnel	5 355	4 912	3 865
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	5 705	5 031	3 939
Impôts exigibles et différés	(1 473)	(1 518)	(1 024)
Résultat de l'ensemble consolidé	4 331	3 629	3 018
Résultat net - part du Groupe	4 305	3 607	3 000

#### Situation au 31 juillet 2012

Sur l'exercice 2011/2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 23 385 942 €, soit une progression de 4,8% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la même période, le résultat opérationnel courant, en hausse de 9%, franchit la barre des 5 millions d'euros pour s'établir à 5 355 127 €. Ces bons résultats, tant en termes d'activité que de maîtrise des charges, conduisent à un accroissement de la rentabilité opérationnelle qui passe de 22% à 23%. Le résultat net s'élève à 4 304 874 € contre 3 606 505 € un an plus tôt, soit une progression de 19,4%, aboutissant à une marge nette\*\* de 18,4% contre 16,2% sur l'exercice précédent.

Fort de ses résultats et de ses solides fondamentaux, le Groupe entend poursuivre son plan de développement. Ainsi au niveau commercial, après la récente création d'une filiale de distribution en Turquie, IGE+XAO prévoit de renforcer sa présence sur les continents américain et asiatique. Sur le plan technique, le Groupe entend renforcer son offre de logiciels et de services afin de satisfaire les demandes notamment dans les domaines de l'automatisation, de l'aéronautique et des transports. Conformément à son «Business Plan», le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant un niveau élevé de rentabilité et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*\* Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

#### Situation au 31 juillet 2011

Sur l'exercice 2010/2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 22 323 743 €, soit une progression de 4,8%.

Sur la même période, IGE+XAO accroît significativement sa rentabilité avec un résultat opérationnel en augmentation de 25,4%. Le résultat net s'établit à 3 606 505 € contre 2 999 596 € un an plus tôt,

soit une progression de 20,2%, aboutissant à une marge nette\*\* de 16,2% contre 14,1% sur l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique par la croissance de l'activité, notamment à l'international, conjuguée à l'amélioration du modèle économique du Groupe.

Enfin, fort de ses bons résultats et de ses solides fondamentaux financiers, IGE+XAO confirme son plan de marche visant l'ouverture de trois nouveaux sites à l'international et le maintien d'un niveau d'investissements significatif en Recherche et Développement, notamment autour de ses solutions PLM et d'ingénierie collaborative dédiées à l'électricité. Le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant son niveau élevé de rentabilité tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*\* Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

### Situation au 31 juillet 2010

Dans un contexte économique 2009/2010 difficile, le Groupe IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires consolidé annuel de 21 306 152 €, marqué par un retour à la croissance sur les deux derniers trimestres (respectivement +0,8% et +1,3%) après un premier semestre en recul de 5,4%. Cette reprise de l'activité est le reflet de la stratégie de diversification de clientèle du Groupe et d'une bonne dynamique à l'international.

Parallèlement, IGE+XAO améliore significativement sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 14,2% et 15,9%. Cette évolution favorable est le fruit de la maîtrise des coûts d'exploitation ainsi que de l'amélioration du « Business Model ». Ces deux facteurs ont notamment permis au Groupe, tout en optimisant ses coûts, de maintenir son effort d'innovation et de conquête des marchés. Le résultat net s'élève à 2 999 596 € contre 2 740 330 € un an plus tôt, soit un taux de marge nette\*\* de 14,1% contre 12,6% sur l'exercice précédent.

Enfin, IGE+XAO dispose de solides fondamentaux avec un portefeuille clients diversifié, une forte présence à l'international ainsi qu'une rentabilité élevée et une trésorerie nette de 17 M€. Dans ce contexte et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique, IGE+XAO entend maintenir un niveau d'investissement significatif en Recherche et Développement tout en préservant l'intégralité de ses capacités de croissance. Ainsi, sur l'exercice 2010/2011, le Groupe prévoit la mise sur le marché de versions majeures de ses logiciels phares : SEE Electrical, SEE Electrical Expert et SEE Electrical Harness PLM ainsi que leur commercialisation sur de nouveaux pays.

\*\* résultat net sur chiffre d'affaires

### Note 2. — Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2012, 2011 et 2010 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Actifs non courants	3 346	3 213	3 316
Actifs courants	29 468	29 006	26 044
dont Disponibilités	21 197	21 118	17 647
<b>ACTIF</b>	<b>32 814</b>	<b>32 219</b>	<b>29 360</b>

  

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capitaux propres	21 270	21 732	19 006
Passifs non courants	1 611	1 592	1 502
Passifs courants	9 933	8 895	8 852
<b>PASSIF</b>	<b>32 814</b>	<b>32 219</b>	<b>29 360</b>

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 09	16 832
Distribution de dividendes	(678)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 066
Impact retraitement sur actions propre	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Impact du rachat des participations polonaises ne donnant pas le contrôle	(182)
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950
Distribution de dividendes	(756)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 638
Impact retraitement sur actions propre	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	21 672
Distribution de dividendes	(891)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 277
Impact retraitement sur actions propre	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	18
Rachat de titres sans contrôle	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	21 205

### Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2012, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

### Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	ACQUISITIONS 31 juillet 2011	31 juillet 2010
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(210)	202	124

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 300 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

### Investissements financiers

- Au cours de l'exercice 2011/2012, il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation.

### L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

## Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Flux sur l'exploitation	5 153	4 695	4 413
Flux sur investissements	(244)	(225)	(448)
Flux sur opérations de financement	(4 845)	(988)	(736)
Incidences des variations de taux de change	15	(11)	57
Variation de trésorerie nette	79	3 471	3 286
Trésorerie en début d'exercice	21 118	17 647	14 361
Trésorerie en fin d'exercice	21 197	21 118	17 647
Variation de trésorerie nette	79	3 471	3 286

La trésorerie est passée de 4,8 M€ en juillet 2003 à 21,1 M€ en juillet 2012. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2011/2012, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 5,1 M€ qui a toutefois été absorbé par le rachat d'actions propres pour un montant de 3,8M€, la distribution de dividendes d'un montant de 0,9 M€ (0,60 par action) et les flux récurrents d'investissement et de financement (remboursement Coface) pour le solde.

Sur l'exercice 2010/2011, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 756 K€ (0,48 par action).

Sur l'exercice 2009/2010, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Parallèlement, la Société a procédé au rachat des parts minoritaires de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. pour un montant de 315 K€ (cf point B – note 1) et à la distribution de dividendes à hauteur de 680K€ (0,43 euro par action).

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2011/2012, 2010/2011 et 2009/2010.

### Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
– part à plus d'un an	387	486	515
– part à moins d'un an	52	52	100
Trésorerie	21 197	21 118	17 647

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

#### Note 3. — Activités en matière de recherche et de développement

- Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.
- Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au

cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation.

- La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.
- 
- Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 24% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 5,6 M€ en 2011/2012 et à 5,3 M€ sur 2010/2011 et 2009/2010. Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- ✓ le PLM (Product Life-cycle Management) Electrique: après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des biens d'équipement (machine de productions,...), le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans le développement d'une suite logicielle dédiée à la conception et à la maintenance des installations électriques embarquées (avions, hélicoptères, automobile, simulateurs de vol,...);
- ✓ le développement d'un environnement de conception collaborative pour ses logiciels SEE Electrical Expert et SEE Electrical PLM ;
- ✓ la configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- ✓ la conception d'installations électriques pour le bâtiment ;
- ✓ le passage en technologie internet et web pour les logiciels du Groupe IGE+XAO.

Note 4. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

#### Evénements significatifs de l'exercice

En octobre 2011, IGE+XAO SA a racheté 4% des parts de la société IGE+XAO Italy SRL sur les 5% de participation ne donnant pas le contrôle. Par défaut, les comptes de la filiale italienne restent consolidés par intégration globale comme par le passé à hauteur de 100%.

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Cette décision respecte l'article L 225-209 al 4 du Code de commerce selon lequel les actions auto détenues peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de 24 mois, sachant qu'au cours des 24 derniers mois, aucune réduction de capital social de la Société n'a eu lieu.

Le Conseil d'Administration a décidé, par ailleurs, d'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés qui s'élève à 4 051 537,46 euros et leur montant nominal, soit la somme de 592 900 euros, sur le compte « Autres réserves » qui est ramené de 8 582 165,56 euros à 5 123 528,10 euros.

#### Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Le 20 juillet 2012, la filiale de distribution IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ a été officiellement créée à Istanbul en Turquie. Toutefois, elle a été lancée sur le plan opérationnel à compter du 1er septembre 2012.

## B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

### Evénements significatifs de l'exercice

cf. ci-dessus

### Evénements importants survenus depuis la date de clôture :

cf. ci-dessus

Note 2. — Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Chiffre d'affaires	2 530	2 403	2 399
Charges d'exploitation	2 575	(2 441)	(2 422)
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	2 762	3 010	2 032
Résultat net	2 634	2 906	2 032

  

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Actif immobilisé	9 154	9 190	9 090
Actif circulant	8 277	10 372	8 195
ACTIF	17 431	19 562	17 285

  

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capitaux propres	16 036	18 344	16 193
Autres dettes	1 395	1 218	1 091
PASSIF	17 431	19 562	17 285

Le résultat financier s'analyse comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	(45)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	--	(1)
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	109	52
- risque de change	1	--
Produits financiers de participation	2 472	2 902
Produits financiers nets sur cession de VMP	74	46
Différences de change	5	(5)
Autres charges et produits financiers	101	61
<b>TOTAL</b>	<b>2 762</b>	<b>3 010</b>

### C. Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2012 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 633 955€. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 085 128 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 76 centimes d'euro par action contre 60 et 48 centimes d'euro respectivement en 2011/2010 et 2010/2011.

Le solde d'un montant de 1 548 827 € sera porté en « Autres réserves ».

Les actionnaires sont informés qu'à compter de 2013, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts, ne peuvent plus opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire. Les dividendes ainsi perçus à compter de 2012 devraient être soumis au barème progressif de l'impôt en 2013, pour leur montant réduit de l'abattement forfaitaire de 40 % et des frais supportés dans l'année pour les percevoir. Les prélèvements forfaitaires déjà opérés en 2012 devraient être considérés comme des acomptes à valoir sur l'impôt à payer.

Les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Conformément à la loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale du 28 juillet 2011 et plus précisément au dispositif relatif à la prime de partage de la valeur ajoutée, qui stipule que toute hausse des dividendes versés aux actionnaires doit être accompagnée, en contrepartie, du versement d'une prime à tous les salariés des filiales français, le Groupe a signé post-assemblée générale du 31 janvier 2012 un accord permettant le versement d'une prime de 100 € à chaque salarié français.

### D. Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2009	0,43 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2010	0,48 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2011	0,60 €	---

#### **E. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce**

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société IGE+XAO SA n'a pas conclu de nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

#### **F. Dépenses et charges non déductibles**

Le montant des charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 9 201€ au 31 juillet 2012.

#### **G. Renouvellement du programme de rachat d'actions**

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2012 est présentée en point Q note 5.

#### **H. Allocation de jetons de présence**

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer à chaque Administrateur indépendant et/ou qui ne reçoit pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO des jetons de présence d'un montant maximum de 1 900 euros.

#### **I. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON**

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Le Conseil d'Administration propose de le soumettre au vote de l'Assemblée pour son renouvellement.

#### **J. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON**

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Le Conseil d'Administration propose de le soumettre au vote de l'Assemblée pour son renouvellement.

#### **K. Nomination d'un Administrateur**

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012 devant également statuer sur le renouvellement de deux de ses Administrateurs aura à se prononcer sur la nomination d'un nouvel Administrateur.

Le Conseil d'Administration propose de nommer Madame Anne Varon dont un résumé du curriculum vitae est proposé ci-après :

*« Anne Varon mène sa carrière professionnelle depuis plus de 20 ans dans le monde de l'électricité. Diplômée de l'école des cadres – Option Commerce à l'international – elle a fait ses armes chez Philips au commerce (Philips Sécurité) tout d'abord puis au marketing (Philips Lighting) ; elle rejoint en 1997 le Groupe américain Panduit, fabricant d'accessoires de câblage électrique et de pré-câblage informatique, pour lequel elle est en charge de la direction commerciale Europe du Sud puis Europe. Après l'obtention d'un MBA en gestion des entreprises, Anne Varon prend en 2003 le poste de Directeur Général chez Moeller Electric puis elle occupe la Présidence des sociétés françaises du Groupe après le rachat de ce dernier par Eaton International. Ses compétences s'étendent aujourd'hui du management des organisations à la conduite tant financière que stratégique des entreprises. »*

#### **L. Démission d'un Co-Commissaire aux comptes titulaire et d'un Co-Commissaire aux comptes suppléant**

Le Conseil d'Administration a pris acte des démissions de Monsieur Bernard Paris en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Thierry Dubut en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant.

#### **M. Nominations d'un Co-Commissaire aux comptes titulaire et d'un Co-Commissaire aux comptes suppléant en remplacement des Co-Commissaires aux comptes démissionnaires**

En remplacement des Co-Commissaires aux comptes démissionnaires et pour la durée restante de leurs mandats en cours, le Conseil d'Administration propose de nommer d'une part Monsieur Marc LOPEZ, domicilié Espace Valentine B, 1 Montée de Saint-Menet, 13 011 MARSEILLE, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, et d'autre part Monsieur Albert SASSO, Cabinet DSO, domicilié BP 3004, Porte de l'Arenas, 455 Promenade des Anglais, 06 201 NICE Cedex 03, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant, et ce pour la période restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016.

#### **N. Stratégie et tendances**

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales notamment en Turquie (au Brésil et en Russie en prévision), que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services (PLM, Bâtiment, Fabrication de harnais, Consulting...);
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires en Asie;
- la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

#### **O. Politique de risque**

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Note 1. — Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2012, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Note 2. — Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).

La position du Groupe au 31 juillet 2012 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	6 319	1 122	8 922	162	1 170	137 210
Total des dettes et provisions	2 182	75	1 420	76	201	82 103
Position nette avant gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Taux clôture	0,243605	0,5113	0,134396	0,502084	0,090804	0,000358
Position nette globale en €	1 008	535	1 008	43	88	20
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	41	11	75	1	10	551

En milliers	Dollar américain	Remimbi Yuan chinois	Franc suisse	Dollar Canadien	Livre Sterling
	USD	RMB	CHF	CAD	GBP
Total Actif	215	451	199	435	72
Total des dettes et provisions	127	35	92	440	94
Position nette avant gestion	88	416	107	(5)	(22)
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	88	416	107	(5)	(22)
Taux clôture	0,814067	0,127964	0,832362	0,812216	1,275592
Position nette globale en €	72	53	89	(4)	(28)
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	4	1	0	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si nécessaire.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

#### Note 3. — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2012, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

#### Note 4. — Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

#### Note 5. — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2012, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 2% du chiffre d'affaires de l'exercice.

#### Note 6. — Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

#### Note 7. — Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un évènement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

## **P. Assurances**

Note 1.— Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

Note 2.— Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

## **Q. Informations concernant le capital social**

Note 1. — Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Note 2. — Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non-respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Note 3. — Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'exercice social clos le 31 juillet 2012, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ Proxinvest</li> <li>▪ Robert Grèzes</li> <li>▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ Equity Europe</li> <li>▪ Robert Grèzes</li> </ul>
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ALTO INVEST</li> <li>▪ Charles Baudron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ALTO INVEST</li> <li>▪ ODYSSEE VENTURE</li> </ul>
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODYSSEE VENTURE</li> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Charles Baudron</li> </ul>
15 à 20 %	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> </ul>
20 à 25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>	--
25 à 33 1/3 %	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

La société de gestion de fonds Alto Invest SA a franchi à la hausse le seuil de détention légal de 8% en capital le 4 juillet 2012 après l'avoir franchi à la baisse le 26 juin 2012 consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres. Par ailleurs, elle a franchi à la baisse le seuil statutaire de 6% des droits de vote le 2 janvier 2012.

Le fonds FCPR ICSO'1 a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% en capital et en droits de vote le 25 juin 2012, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Les fonds Axa Private Equity (FCPI AXA Placement Innovation V, AXA Placement Innovation VII, AXA Placement Innovation VIII et AXA Placement Innovation IX) agissant de concert ont franchi à la baisse les seuils de détention légaux de 5%, 4% et 2% en capital et de 2% en droits de vote le 14 novembre 2011.

Le fonds FCPI AXA Placement Innovation VI a franchi individuellement à la baisse le seuil en capital de 2% en date du 20 septembre 2011.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Note 4. — Etat de la participation des salariés au capital social

Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 31 janvier 2012, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

Néant

Note 5. — Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Par ailleurs, suite à cette opération et conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce , il est précisé que, dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 31 janvier 2012) d'intervenir sur le marché des actions de la Société en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, 3 534 (0,25%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2012.

Les mouvements sur l'exercice 2011/2012 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT <sup>o</sup>	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
				POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	155 574	11 874	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	143 863	--	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	11 711	11 874	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	26,63	27,98	26,31	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	4 143 528	332 203	4 051 537	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

#### Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2012

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,25%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	3 534
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	176
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 321
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	37
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2012 en €	116 601
Valeur de marché du portefeuille au 31 juillet 2012 en €	122 630

Note 6. — Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2011/2012 envers les Mandataires sociaux

Néant.

Note 7. — Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2011/2012

Néant.

Note 8. — Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2012/2011, 2011/2010 et 2010/2009, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX	COURS		COURS MOYEN
	ECHANGES	EN K€	LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	EN €
01/09	7 842	146	17,9	19,4	18,7
02/09	115 144	213	18,1	19,0	18,5
03/09	55 592	1 076	19,0	20,2	19,3
04/09	34 284	694	20,2	21,0	20,2
05/09	17 437	357	20,5	20,8	20,5
06/09	22 083	468	20,5	22,0	21,1
07/09	23 481	508	21,0	21,9	21,7
08/09	4 073	91	21,0	23,0	22,4
09/09	10 827	229	20,5	22,5	21,2
10/09	29 323	619	20,8	22,4	21,1
11/09	11 441	256	21,0	23,2	22,4
12/09	14 682	335	21,5	23,4	22,8
01/10	44 452	926	20,5	22,4	20,8
02/10	64 028	1 340	19,5	21,3	20,9
03/10	4 574	97	20,5	21,7	21,3
04/10	10 886	239	21,3	22,8	22,0
05/10	5 650	125	22,0	22,8	22,3
06/10	9 992	224	22,1	22,7	22,4
07/10	11 250	253	21,8	23,5	22,5
08/10	2 310	50	21,0	22,5	21,7
09/10	10 232	234	22,1	23,1	22,9
10/10	13 510	313	22,1	24,3	23,2
11/10	18 321	478	23,3	27,7	26,1
12/10	39 619	978	24,0	25,0	24,7
01/11	8 866	220	24,1	25,8	24,8
02/11	36 698	986	25,3	27,0	26,9
03/11	4 952	125	24,0	26,5	25,2
04/11	41 539	1 085	25,0	26,6	26,1
05/11	28 126	704	24,9	26,0	25,0
06/11	11 702	301	23,9	26,2	25,7
07/11	34 831	873	25,0	27,2	25,1
08/11	8 781	212	23,5	25,0	24,1
09/11	7 475	185	23,2	25,5	24,8
10/11	30 738	716	21,2	24,0	23,3
11/11	23 623	569	23,0	24,6	24,1
12/11	65 038	1 621	24,0	25,0	24,9
01/12	36 664	935	24,0	26,9	25,5
02/12	28 095	739	25,0	28,2	26,3
03/12	77 393	2 097	25,5	27,4	27,1
04/12	20 933	576	26,2	28,7	27,5
05/12	5 197	149	27,7	29,1	28,7
06/12	61 259	1 784	28,0	31,0	29,1
07/12	27 908	958	31,0	36,5	34,3

## R. Gouvernement d'entreprise

Note 1. — Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

#### Note 2. — Comités du Conseil d'Administration

Afin de préparer ses travaux, le Conseil d'Administration peut créer des comités.

Le Conseil d'Administration fixe par le présent Règlement le domaine de compétence de chaque Comité, ses attributions et sa composition ; il désigne le Président et les membres de chaque Comité. Les membres des Comités participent personnellement à leurs réunions, le cas échéant par des moyens d'audio communication ou de visioconférences.

A côté du Comité de rémunération créé depuis 2006, un Comité d'audit a été mis en place ; il a tenu sa première réunion opérationnelle sur la clôture des comptes consolidés clos au 31 juillet 2012.

Note 3. — Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2012.

**Alain Di Crescenzo :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b><u>Groupe IGE+XAO</u></b>					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général	29/01/98 30/01/04*	
			Président du Conseil d'Administration	15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04*	
				15/12/09*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Denmark	Danemark	A/S	Bestyrelse	06/01	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	7/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	1/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	6/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06	
				01/12/08*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	4/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARLAU	Gérant	24/06/08	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
<b><u>Hors Groupe</u></b>					
Banque Courtois	France	S.A.	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06*	
				15/05/09*	
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	
Aéroport de Toulouse - Blagnac	France	SA	Vice Président du Conseil de Surveillance	20/05/11	
SEM OPPIDEA	France		Administrateur	15/04/11	

**Charles Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b>Groupe IGE+XAO</b>					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	1987	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	1/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	5/08/06	
<b>Hors Groupe</b>					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

**Jean Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	26/01/07*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France				

**Robert Grèzes :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

**Pierre Revel –Mouroz :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	28/9/2004	
IGE	France	SA	Administrateur	30/1/2005	
FINANCIERE CHOPIN	France	SAS	Administrateur		
CEVA SANTE ANIMALE	France	SA	Représentant permanent de Financière Chopin, Administrateur	15/10/2010	
CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/3/2005	
CEVA ANIMAL HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd	Directeur	03/6/2008	
CEVA US HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	02/3/2009	
BIOMUNE COMPANY	USA	Inc.	Director	11/7/2006	
CEVA ANIMAL HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	12/9/2007	
CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LDT	Hongrie	Ltd	Administrateur	26/3/2007	
CEVA SALUTE ANIMALE S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	26/4/2007	
CEVA DIF ILAC	Turquie	A.S.	Administrateur	31/12/2009*	
CEVA-KEMIA S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	28/4/2008	
PT CEVA ANIMAL HEALTH INDONESIA	Indonésie	Ltd.	Commissaire	18/8/2009	
CEVA SANTE ANIMALE EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	02/1/2007	
7969961 CANADA INC. VETECH LABORATORIES INC.	Canada	Inc.	Director	18/10/2006	
	Canada	Inc.	Director	30/09/2011	

Note 4. — Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants  
Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2011/2012 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK-OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
ALAIN DI CRESCENZO	159 384	66 686	24 045	--	--	250 115	64 779
CHARLES BAUDRON	135 921	38 478	16 153	--	--	190 552	56 366
AUTRES ADMINISTRATEURS	--	--	--	3 760	--	3 760	--
<b>Total</b>	<b>295 305</b>	<b>105 164</b>	<b>40 198</b>	<b>3 760</b>	<b>--</b>	<b>444 427</b>	<b>121 145</b>

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2010/2011 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
	Alain Di Crescenzo	157 974					
Charles Baudron	134 691	31 613	15 645	--	--	181 949	48 068
Autres Administrateurs	--	--	--	3 500	--	3 500	--
Total	289 665	90 613	40 553	3 500	--	427 331	103 111

\* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

#### Note 5. — Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2011/2012:

Dénomination sociale de la société	IGE+XAO SA		
Nom et prénom	Charles BAUDRON		
Qualité du déclarant	Administrateur - Directeur R&D		
Description de l'instrument financier	Actions		
Nature de l'opération	Cession		
Lieu de l'opération	Paris		
Dates des opérations	Quantité	Prix unitaire moyen	Montant brut en €
22/02/2012	3 000	26,00	78 000
23/09/2011	3 000	24,90	74 700
	6 000	25,45	152 700

## S. Informations environnementales et sociales

Note 1. — Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce)

### Conséquences environnementales

Les informations prévues aux articles R.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe ainsi que sur les engagements en matière de développement durable font l'objet d'un rapport annexé au présent rapport.

Note 2. — Informations relatives aux effectifs :

### Effectif total au 31 juillet 2012

SOCIETES	31/07/12	31/07/11	EVOLUTION	31/07/10
IGE+XAO	15	15	0%	15
Ensemble des sociétés françaises	127	120	9%	124

### Embauches, licenciements, motifs

#### Société IGE+XAO :

La société IGE XAO n'a pas procédé à des mouvements de personnel.

#### Au niveau de l'ensemble des sociétés françaises :

- Entrées de personnel : 18 embauches dont 7 contrats à durée indéterminée, 9 contrats à durée déterminée et 2 contrats de professionnalisation.
- Sorties de personnel : 11 dont 1 démission, 1 décès, 2 ruptures conventionnelles et 7 fins de CDD.

Note 3. — Informations sociales au niveau du Groupe

### Relations professionnelles

La qualité du climat social au sein du Groupe IGE+XAO est le fruit d'un dialogue permanent entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

### Temps de travail

Les durées hebdomadaires de travail au sein des sociétés du Groupe répondent aux législations locales et varient entre 37 heures et 42 heures.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999, par le biais de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celle des salariés non cadres. La majorité de ces salariés travaille à 4/5.

### Absentéisme

Le taux général d'absentéisme dans le Groupe (nombre de jours d'absence par personne sur le nombre de jours travaillés) est inférieur au taux moyen français relevé sur l'année 2010 (4%) ; les taux d'absentéisme pour cause d'accident du travail et de maladie professionnelle sont proches de zéro.

## Egalité professionnelle

Plusieurs mesures ou plans d'actions ont été mis en place pour veiller à l'égalité professionnelle et au respect de la non-discrimination. En effet, la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les différentes classes d'âge (séniors, juniors,...) mais aussi entre les origines du personnel sont autant de composantes humaines qui font la richesse du Groupe et auxquelles les sociétés du Groupe prêtent une attention particulière.

PERSONNEL INSCRIT	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Encadrement	85	23	108	78.70%	21.30%	100%
Autres	191	72	263	72.62%	27.38%	100%
Total	276	95	371	74.39%	25.61%	100%
	73%	37%	100%	////	////	////

## Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au niveau des emplois et de l'insertion des travailleurs handicapés, deux salariés sont reconnus travailleurs handicapés dans le Groupe. Sur l'exercice 2011/2012, il n'y a pas eu d'embauche répondant à cette catégorie socioprofessionnelle, et ce malgré de nombreuses démarches entamées.

Note 4. — Informations sociales au niveau des sociétés françaises du Groupe

Le Groupe a mis en place depuis 2001 une Unité Economique et Sociale (UES) qui permet de faire bénéficier des mêmes dispositions sociales à l'ensemble des salariés des sociétés françaises.

## Rémunérations et Participations

- Rémunération brute mensuelle et masse des salaires

Société IGE+XAO SA :

La masse des salaires bruts est de 805 540 euros en 2011/2012 contre 794 247 euros en 2010/2011, soit une augmentation de 1,42 %.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe :

La masse des salaires bruts est de 4 739 158 euros en 2011/2012 contre 4 776 976 euros en 2010/2011, soit une baisse totale de la masse salariale de 1%.

Le montant des charges patronales de l'ensemble des sociétés françaises pour l'exercice clos au 31 juillet 2012 s'élève à 2 309 445 euros.

- Participation

Un accord de participation est en place depuis 2001 pour les sociétés françaises et ce dans le cadre de l'Union Economique et Sociale (U.E.S.). Son montant s'est élevé à 431 430 euros au titre de l'exercice 2011/2012 dont 49 823 euros octroyés sur la Société IGE+XAO S.A.

- 13<sup>ième</sup> mois

Un accord portant sur l'établissement d'un 13<sup>ième</sup> mois au sein des sociétés françaises a été signé en 2011. Sa mise en place s'étale sur 3 ans et s'accompagne d'un gel des augmentations de salaire sur la même période.

- Accord senior

En janvier 2010, conformément à la loi, un plan d'actions « Senior » a été mis en place pour une durée de trois ans.

- Accord Parité Homme / Femme

L'UES met en place un accord de parité entre les femmes et les hommes conformément à la loi.

#### Organe de représentation

- Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise se réunit en séances ordinaires au minimum de 12 fois par an et ce, dans le cadre de la Délégation Unique du Personnel (D.U.P).

Dans le cas de sujets ou de consultations exceptionnelles, des réunions extraordinaires sont ajoutées au calendrier initial.

Un représentant de la D.U.P par collègue (Etam et Cadre) est systématiquement convoqué aux séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société mère IGE+XAO S.A.

- CHSCT

Le CHSCT compte trois membres élus ainsi que le Président de la Société IGE+XAO S.A., représenté par délégation par la Responsable des Ressources Humaines. Il se réunit régulièrement, sur demande ou de sa propre saisie, à raison d'une séance tous les trimestres au minimum et décide de façon récurrente de la mise en place de procédures et mesures préventives. En 2011/2012, sa principale action a porté sur le lancement d'un projet sur les risques psycho-sociaux.

#### Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation au sein d'IGE+XAO SA s'est élevé à 1 426 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 138 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 288 heures.

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 889 heures. Sur ce volume, 452 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 10 437 heures.

#### Mécénat

Sur l'exercice 2011/2012, les sociétés françaises ont participé, comme en 2010/2011, à 4 actions de mécénat, avec une enveloppe financière stable de 18 200 euros. Le partenariat historique avec le Secours Populaire perdure et demeure stable.

## T. Autres informations

Note 1. Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
<b>IGE SA</b>	4 619 327	3 961 646	99,13	4 800 732	4 800 732	427 495	--	18 943 118	2 803 375	2 403 072	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
<b>WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC</b>	1 524	--	90,00	1 372	1 372	545	--	2 459 769	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
<b>MAYRIDIS SARL</b>	65 000	165 340	99,94	330 480	309 480	15 619	100 000	222 865	30 789	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
<b>S2E CONSULTING</b>	100 000	142 813	50%	46 990	46 990	25 103	--	675 737	51 628	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
<b>EHMS</b>	430 000	(171 224)	50%	573 000	573 000	--	--	456 213	(167 882)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
<b>IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE</b>	267 966	739 802	94,27	783 275	783 275	--	--	2 497 624	176 146	--	Siège social : Cracovie
<b>IGE+XAO EURL BALKAN</b>	438 174	97 101	100,00	420 665	420 665	--	--	675 756	34 504	--	Siège social : Sofia
<b>CAE DEVPT APS DENMARK</b>	16 800	991 436	100,00	351 129	351 129	--	--	982 043	300 215	--	Siège social : Birkerød
<b>IGE XAO MADAGASCAR</b>	17 900	1 829	100,00	20 945	20 945	16 976	--	139 652	4 574	--	Siège social : Antananarivo
<b>IGE+XAO CHINE</b>	95 168	(41 960)	100,00	70 445	53 445	--	--	279 698	12 387	--	Siège social : Nanjing
<b>IGE+XAO TUNISIE</b>	10 042	33 096	100,00	11 350	11 350	1 440	--	218 651	13 038	--	Siège social : Tunis
<b>IGE+XAO MAROC</b>	36 322	51 610	100,00	34 808	34 808	--	--	158 572	20 654	--	Siège social : Casablanca
<b>IGE+XAO A/S DENMARK</b>	67 198	1 259 522	49,00	587 986	587 986	--	--	1 140 944	217 317	39 800	Siège social : Birkerød
<b>IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE</b>	25 001	338 785	100,00	25 000	25 000	--	--	1 121 158	85 487	--	Siège social : Rastatt
<b>IGE+XAO IBERICA</b>	3 005	300 008	99,00	3 049	3 049	--	--	663 420	96 437	--	Siège social : Madrid

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA €	Résultat €	Dividendes En €	Observations
<b>IGE+XAO SRL ITALIE</b>	36 400	991 783	99,00	66 345	66 345	--	--	1 869 497	202 294	--	Siège social : Bergame
<b>IGE+XAO LTD (UK)</b>	153 199	(181 536)	100,00	150 930	133 930	50 536	--	211 001	(51 386)	--	Siège social : Sheffield
<b>IGE+XAO NORTH AMERICA</b>	81	(4302)	99,90	56	56	160 221	--	348 857	17 760	--	Siège social : Boucherville
<b>IGE+XAO BV (NETHERLAND)</b>	18 151	505 410	100,00	691 475	691 475	--	--	1 111 550	217 176	--	Siège social : Hoensbroek
<b>IGE+XAO USA</b>	8	72 096	100,00	1	1	0	--	174 737	9 995	--	Siège social : Dover (Delaware)
<b>IGE+XAO SWITZERLAND</b>	16 647	72 694	100,00	225 000	210 000	--	--	126 471	25 782	23 100	Siège social : Nidau
<b>TOTAL EN EUROS</b>	////////		////////	9 195 034	9 125 034	697 935	100 000	////	////////	2 465 972	

■

Note 2. — Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après:

SOCIETES	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X < 60 J	> 60 J
31/07/2011	173 914 €	7 459 €	18 804 €	7056 €
31/07/2012	412 188 €	5 938€	--	7 929 €

Note 3. — Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 juillet 2011 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Note 4. — Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

**TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Indications en euros	31/07/2008	31/07/2009	31/07/2010	31/07/2011	31/07/2012
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	6 752 900	6 089 930	6 089 930	6 089 930	5 497 030
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 581 800	1 581 800	1 581 800	1 427 800
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 639 729	2 456 723	2 398 992	2 403 411	2 529 910
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 807 514	2 629 512	2 000 500	3 025 328	2 660 582
Impôts sur les bénéfices	140 584	108 575	(44 462)	59 960	78 316
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	3 310 397	2 438 108	2 032 432	2 906 473	2 633 955
Résultat distribué	806 345	680 174	759 264	949 080	*1 085 128
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	1,50	1,57	1,27	1,85	1,77
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1,89	1,54	1,28	1,84	1,84
Dividendes distribués par action	0,50	0,43	0,48	0,60	*0,76
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	19	18	16	14	14
Montant de la masse salariale de l'exercice	775 807	761 890	803 830	794 248	805 540
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	357 577	373 375	418 016	416 938	420 041

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale